



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

APIJ

AGENCE PUBLIQUE
POUR L'IMMOBILIER
DE LA JUSTICE

LOIRE-AUTHION TRÉLAZÉ

SITE D'ANGERS LES LANDES

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN ÉTABLISSEMENT PÉNITENTIAIRE

Poursuite de la concertation
du 15 mars au 05 avril 2023

Mise en compatibilité du PLU(i)
d'Angers Loire Métropole et du SCoT
Loire Angers

RÉUNION PUBLIQUE

Le 20 mars 2023 à 19h
Espace Jeanne de Laval – rue Jeanne
de Laval à Andard, sur la commune de
Loire-Authion

S'informer, contribuer, s'exprimer...

Vous informer en consultant :

- Le site internet de l'APIJ : www.apij-justice.fr – rubrique « mes actualités »
- sur le site internet dédié à la concertation : <https://www.poursuite-concertation-angers.fr>
- Les supports papier en mairies de Loire-Authion, Trélazé, de Saint Barthélémy-d'Anjou et en mairies déléguées de Brain-sur-l'Authion, d'Andard, et dans les locaux d'Angers Loire Métropole aux heures d'ouverture habituelles.

Vous exprimer en déposant une contribution :

- par mail : poursuite-concertation-angers@registre-dematerialise.fr
- sur le registre dématérialisé : <https://www.poursuite-concertation-angers.fr>
- par courrier : APIJ – Immeuble OKABE – 67 avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICETRE
- par écrit : sur le registre papier disponible en mairies de Loire-Authion, Trélazé, de Saint Barthélémy-d'Anjou et en mairies déléguées de Brain-sur-l'Authion, d'Andard, et dans les locaux d'Angers Loire Métropole aux heures d'ouverture habituelles.

